

Affaire suivie par :

Dominique LE FRANC

Tel : 02 38 77 31 36

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MALESHERBOIS (LE)

003893

03 SEP. 2021

COURRIER ARRIVÉ

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de

AEP LE MALESHERBOIS

Prélèvement	00147207	Commune	MALESHERBOIS (LE)
Unité de gestion	0435 AEP LE MALESHERBOIS	Prélevé le :	vendredi 11 juin 2021 à 11h44
Installation	UDI 000454 MAINVILLIERS	par :	CARSO-EV
Point de surveillance	P 0000000432 BOURG MAINVILLERS	Type visite :	D1
Localisation exacte	FONTAINE BAYARD GRANDE-RUE	Motif:	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	17,6	°C				25,00
Chlore libre	0,07	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,07	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1N Code SISE de l'analyse : 00160351 Référence laboratoire : LSE2106-43521

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	0,67	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	18	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	18	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,56	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	592	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO ₃)	67	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00147207)

Ce prélèvement a mis en évidence la mauvaise qualité bactériologique de l'eau. Mon service vous a communiqué ce résultat dès connaissance, afin que vous preniez les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau et m'en informiez. Un nouveau prélèvement effectué le 22/06 montre la persistance de la mauvaise qualité bactériologique de l'eau. Ce prélèvement a également mis en évidence une concentration en nitrates non conforme aux exigences réglementaires, qui nécessite que vous preniez des mesures correctives afin de rétablir la qualité de l'eau et m'en informiez ainsi que les consommateurs (art. R.1321-27 à 30 du code de la santé publique). Dans l'attente, je vous demande d'informer la population d'une recommandation de non-consommation de l'eau pour les femmes enceintes et les nourrissons (circulaire Direction Générale de la Santé du 1er mars 2004). Les autres paramètres mesurés sont conformes aux exigences de qualité.

Signé à Orléans le 17 août 2021

Pour le directeur général de
l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire,
L'ingénieur d'études sanitaires

Vincent MICHEL